

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

OBJET: **Règlement n° 437-58 - MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE – CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX STATIONNEMENTS POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, LES PROJETS INTÉGRÉS ET AUTRES DISPOSITIONS DIVERSES.**

AVIS est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire de son Conseil tenue le 1^{er} juin 2026, la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a adopté le règlement n° 437-58 lequel a pour objet une modification règlementaire – Concernant les normes relatives aux stationnements pour les habitations multifamiliales, les projets intégrés et autres dispositions diverses.

Ledit règlement a été approuvé par le comité administratif et de planification de la MRC de Drummond lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2026.

Un certificat de conformité a été délivré le 7 juillet 2026, date à laquelle ledit règlement est entré en vigueur.

Tout intéressé peut consulter ledit règlement pendant les heures d'ouverture au bureau municipal situé au 4055, rue Principale à St-Cyrille.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 16^e jour de juillet 2026

Signé :



Louise Sislá
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 420 et 431 du Code Municipal)

OBJET: **Règlement n° 437-58 - MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE – CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX STATIONNEMENTS POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, LES PROJETS INTÉGRÉS ET AUTRES DISPOSITIONS DIVERSES.**

Je soussignée résidante à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant douze (11) copies aux endroits désignés par le conseil (réf. résol. # 3958.03.18) entre 12 h et 18 h, le 16 juillet 2026, soit :

- Bureau municipal & Site Web de la municipalité
- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Nathalie & Bélanger)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – parc Gélase
- À l'aréna près des boîtes aux lettres – rue des Lupins
- À la bibliothèque

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de juillet de deux mille vingt-six (2026)

Signé :



Louise Sislá
Directrice générale et
greffière-trésorière